

France vers la source du Var ; elles envoient des branches dans les départements des Basses-Alpes et du Var.

Les Alpes françaises ont pour points culminants : le mont *Olan* (4200 mètres), le pic des *Ecrins* ou des *Arsines* (4105 mètres), et le *Grand-Pelvoux* (3934 mètres). Le mont *Viso* a 3838 mètres, et le mont *Genèvre*, 3592 mètres.

Des neiges éternelles couvrent généralement les Alpes à partir de l'altitude de 2900 mètres. Les principaux cols qui coupent la chaîne entre la France et l'Italie sont ceux du mont *Genèvre*, d'*Abriès*, d'*Agnello*, de l'*Argentière*.

Les PYRÉNÉES offrent une longueur de 400 kilomètres, et forment, dans presque toute leur étendue, la limite entre le versant de l'Atlantique et le versant de la Méditerranée ; elles envoient au premier la Garonne, l'Adour, la Bidassoa, et au second un grand nombre d'affluents de l'Èbre, comme l'Aragon, le Gallego, la Sègre.

On donne le nom particulier de *Pyrénées orientales* à la partie de la chaîne qui n'est pas sur la limite du partage des eaux tributaires de l'Atlantique et de la Méditerranée, mais qui se trouve tout entière sur le versant de la Méditerranée, entre les bassins de l'Aude, de la Têt et du Tech, au N., et les bassins de la Sègre, du Llobregat et du Ter, au S. — L'une des branches les plus remarquables que les Pyrénées envoient vers la France, est celle des monts *Corbières*, dont une partie, les *Corbières occidentales*, va se joindre aux montagnes Noires, et, par suite, aux Cévennes ; l'autre, formant les *Corbières orientales*, s'avance entre les bassins de la Têt et de l'Aude. Le *Carnigou* est une autre branche, qui se présente dans la partie la plus orientale, entre les bassins de la Têt et du Tech.

Les trois sommets les plus élevés des Pyrénées, tous en Espagne, sont : le mont *Maladetta* ou *Maudit*, dont le point culminant est le pic de *Nethou* (3482 mètres) ; le pic *Posets*, et le mont *Perdu* ; — on remarque du côté de la France le pic du *Midi de Bagnères*, le pic du *Midi de Pau*, le pic *Long*, les *Tours de Marboré* ou le *Cylindre*, le *Tailon*, le mont *Vignemale*, qui ont de 3000 à 3300 mètres d'altitude ; et le pic de *Corlitte*, au nœud où commencent les Corbières.

Les cols ou passages des Pyrénées portent généralement le nom de *ports* : les principaux sont, en commençant par l'O. : ceux de *Saint-Jean-Pied-de-Port* ou d'*ibagnetta*, de *Canfranc*, de *Cauterets*, de *Gavarnie*, de la *Brèche de Roland*, d'*Oo* (3000 mètres d'altitude), de *Vénasque*, de la *Perche*, d'*Arrès*, de *Pertus*.

principaux sommets des chaînes secondaires.

Montagnes d'Auvergne : on désigne généralement leurs sommets sous le nom de *Puys*. Les principaux sont : le *Plomb du Cantal* (1935 mètres) ; le *mont Dore*, dont le point culminant est le *Puy de Sancy* (1897 m.) ; le *Puy-de-Dôme* (1476 m.).

CÉVENNES : noms particuliers : montagnes du *Charollais*, du *Beaujolais*, du *Lyonnais*, du *Vivaraïs*, du *Gévaudan*, monts *Garrigues*, monts de l'*Espinous* et montagnes *Noires* ; points culminants : le *Mézen* (1774 m.), le *Gerbier des Joncs* (1562 m.), la *Lozère* (1490 m.).

JURA. — Le *Grand Crêdo*, le *Reculet*, le *Colombier* et la *Dole* (environ 1700 mètres).

VOSGES. — *Ballon de Guebwiller* (1429 m.) ; *Ballon d'Alsace* (1250).

MONTAGNES DE LA CORSE. — Le *monte Rotondo*, le *monte Grosso* et le *monte d'Oro* (environ 2700 mètres).

LXVII

§ 2. Bassins, canaux et chemins de fer.

Bassins du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut ; leur ceinture ; affluents des fleuves ; départements et villes principales arrosés par les cours d'eau de chaque bassin ; navigation.

Le *Rhin*, le plus grand des tributaires de la mer du Nord, ne fait que toucher la France, en la séparant du grand-duché de Bade ; il coule rapidement du S. au N., et forme beaucoup d'îles. Le *bassin du Rhin* est, sur le territoire français, limité à l'O. par la chaîne de l'Argonne orientale et les Ardennes orientales, au S.-O. par les monts Faucilles, les Vosges méridionales et les hauteurs qui joignent les Vosges au Jura. C'est à la frontière de France que commence la navigation de ce fleuve sur une grande échelle. Il reçoit à gauche l'*Ill*, navigable, la *Moder*, la *Lauter* et la *Moselle*, rivière considérable et navigable, qui se joint au Rhin en Allemagne, et qui se grossit de la *Meurthe*, de la *Seille* et de la *Sarre*. A ce bassin appartiennent les lacs de *Gérardmer*, de *Longemer* et de *Tournemer*, qui s'écoulent par la *Valogne*, affluent de droite de la Moselle ; et le lac des *Rousses*, qui s'écoule par l'*Orbe*, tributaire du lac de Neuchâtel.

Cinq départements appartiennent au bassin général du Rhin ; deux sont dans le bassin particulier du Rhin : le HAUT-RHIN et le BAS-RHIN. On trouve dans le premier, en suivant le cours de l'*Ill*, *Altkirch*, *Mulhouse* et *Colmar* ; dans le second, en suivant la même rivière, *Schlestadt* et *Strasbourg*. — Dans le bassin de la Moselle,

sont trois départements : les VOSGES, la MEURTHE et la MOSELLE. Le long de cette rivière, on rencontre *Remiremont* et *Épinal*, dans le premier de ces départements; *Toul* et *Pont-à-Mousson*, dans le second; *Metz* et *Thionville* dans le troisième. — *Lunéville* et *Nancy* sont vers la Meurthe, dans le département de ce nom; — *Sarrebourg*, dans le département de la Meurthe, et *Sarreguemines*, dans celui de la Moselle, sont sur la Sarre.

Le *bassin de la Meuse* est très-étroit, et s'allonge entre les deux chaînes de l'Argonne et des Ardennes orientales et occidentales; il est limité au S. par les monts Faucilles et par le plateau de Langres, où la Meuse prend sa source. Ce fleuve coule du S. au N., en traversant d'abord une petite partie des départements de la Haute-Marne et des Vosges, puis le département de la Meuse dans toute sa longueur et le département des Ardennes. Il entre dans la Belgique près de Givet, pour aller se jeter dans la mer du Nord, en Hollande. Il reçoit à droite le *Chiers* et la *Semois*; en Belgique, il reçoit à gauche, la *Sambre*, dont la source est en France.

On peut considérer comme appartenant au bassin de la Meuse les départements de la MEUSE et des ARDENNES. *Neufchâteau* (Vosges); *Vaucouleurs*, *Commercy*, *Saint-Mihiel* et *Verdun* (Meuse); *Sedan*, *Mézières*, *Charleville* et *Givet* (Ardennes), sont les villes principales que la Meuse arrose en France; elle devient navigable près de Verdun; la Sambre est navigable aussi; elle passe à *Landrecies* et à *Maubeuge* (Nord), et le *Chiers*, à *Montmédy* (Meuse).

Le *bassin de l'Escaut* occupe vers l'extrémité N. de la France un espace peu étendu, enveloppé par des hauteurs peu considérables. Ce fleuve prend sa source dans le département de l'Aine, coule au N. et arrose le département du Nord, où il passe à *Cambrai*, à *Valenciennes* et à *Condé*. Il entre ensuite en Belgique et va se jeter dans la mer du Nord, en Hollande. Ses principaux affluents sont, à gauche, la *Scarpe* et la *Lys*, qui reçoit elle-même la *Deule*; toutes ces rivières sont navigables. — *Arras* (Pas-de-Calais) et *Douai* (Nord) sont sur la Scarpe; *Aire* et *Armentières* (Nord), sur la Lys; *Lille* (Nord), sur la Deule.

On trouve deux départements dans le bassin de l'Escaut : le département du NORD, et le département du PAS-DE-CALAIS, qui renferme le cours supérieur de la Scarpe et de la Lys.

Au bassin de l'Escaut on peut joindre les deux petits bassins de l'Yser, qui va se jeter dans la mer du Nord en Belgique, et de l'Aa, qui passe à Saint-Omer (Pas-de-Calais); et se jette dans cette mer à Gravelines (Nord).

Bassins de la Somme et de la Seine.

Le *bassin de la Somme* n'est enveloppé que de faibles hauteurs. La *Somme* prend sa source dans le département de l'Aine, coule à l'O., et se jette dans la Manche près de *Saint-Valery* (Somme), après avoir baigné *Saint-Quentin* (Aine), *Péronne*, *Amiens* et *Abbeville* (Somme). Le département de la SOMME comprend à peu près tout ce bassin, auquel on peut rattacher les petits bassins de la *Canche*, de l'*Authie*, de la *Brèle* et de l'*Arques*.

Le *bassin de la Seine*, le plus grand de ceux du versant de la Manche, occupe le N.-O. de la France; il est entouré, à l'E. et au N.-E., par les montagnes de l'Argonne et des Ardennes occidentales; au S.-E., par le plateau de Langres et la Côte d'Or; au S., par les montagnes du Morvan, les collines du Nivernais et le plateau de la forêt d'Orléans; au N., par les collines de la Picardie et du pays de Caux.

La *Seine* prend sa source dans la Côte d'Or, près de Chanceaux, coule au N.-O., et se jette dans la Manche par une large embouchure, en face du Havre, après un cours de 780 kilomètres, très-sinueux dans sa moitié inférieure. Elle reçoit à droite l'*Aube*, la *Marne* (grosie de l'*Ornain*, du *Petit* et du *Grand Morin* et de l'*Oucq*), et l'*Oise*, grossie de l'*Aine*, qui reçoit elle-même l'*Aire* et la *Vèle*; — à gauche, l'*Yonne*, le *Loing*, l'*Essonne* et l'*Eure*.

La Seine arrose une partie du département de la Côte-d'Or. Mais les départements qui appartiennent plus complètement à son bassin sont : sur le cours même du fleuve, les départements de l'AUBE, de SEINE-ET-MARNE, de la SEINE, de SEINE-ET-OISE, de l'EURE et de la SEINE-INFÉRIEURE; — sur les affluents de droite, les départements de la HAUTE-MARNE, de la MARNE, de l'AINE et de l'OISE; — sur les affluents de gauche, les départements de l'YONNE et d'EURE-ET-LOIR.

Les villes qu'arrose la Seine sont : *Châtillon-sur-Seine* (Côte-d'Or); *Bar-sur-Seine*, *Troyes*, *Nogent-sur-Seine* (Aube); *Montereau* et *Melun* (Seine-et-Marne); *Corbeil*, *Saint-Germain* et *Mantes* (Seine-et-Oise); *Paris* et *Saint-Denis* (Seine); *Vernon*, *Les Andelys* (Eure); *Elbeuf*, *Rouen* et *Le Havre* (Seine-Inférieure); *Honfleur* (Calvados). — L'Aube passe, dans le département du même nom, à *Clairvaux*, à *Bar-sur-Aube*, à *Brienne-le-Château*, à *Arcis-sur-Aube*; — la Marne, à *Langres*, à *Chaumont* et à *Saint-Dizier* (Haute-Marne); à *Vitry-le-François*, à *Châlons* et à *Epernay* (Marne); à *Château-Thierry* (Aine); à *Meaux* (Seine-et-Marne); — l'Oise, à *Guise*, à *La Fère*, à *Chauny* (Aine); à *Noyon*, à *Compiègne* et à *Creil* (Oise); à *Pontoise* (Seine-et-Oise); — l'Aine, à *Vouziers* et à *Rethel* (Ardennes);

à Soissons (Aine); Compiègne est à son confluent avec l'Oise; et Reims (Marne), est sur la Vèle. — L'Yonne baigne Château-Chinon et Clamecy (Nièvre), Auxerre, Joigny et Sens (Yonne), et se jette dans la Seine à Montereau. — L'Eure passe à Chartres (Eure-et-Loir), et à Louviers (Eure).

La Seine devient navigable à Méry, entre Troyes et Nogent; la marée la remonte jusqu'à Rouen, et forme une barre remarquable. La navigation de l'Yonne commence un peu au-dessus d'Auxerre; celle de la Marne, à Saint-Dizier. Les autres affluents cités sont navigables aussi, excepté le Loing, dont un canal longe le cours, et l'Essonne.

Bassins de la Touques, de la Dives, de l'Orne, de la Vire, de la Douve, de la Rance et d'autres petits tributaires de la Manche.

Les bassins de la Touques, de la Dives, de l'Orne, de la Vire et de la Douve, enveloppés au S. par les collines de la Basse-Normandie, à l'O. par celles du Cotentin, et inclinés vers le golfe de la Seine, sont assez peu étendus. Les départements de l'ORNE, du CALVADOS et de la MANCHE y sont à peu près compris.

La Touques passe à Lisieux et à Pont-l'Évêque (Calvados); l'Orne, à Argentan (Orne) et à Caen (Calvados); la Vire, à Vire (Calvados), à Saint-Lô (Manche), à Isigny (Calvados); la Douve, à Carentan (Manche).

Les bassins de la Sée, de la Sélune, du Couesnon, de la Rance, du Gouet et du Trieuc, tous tributaires du golfe de Saint-Malo, sont bornés au S. par la chaîne Armoricaïne et comprennent principalement le département des CÔTES-DU-NORD; la Sée arrose Avranches (Manche); le Couesnon, Pontorson (Manche); la Rance, Dinan (Côtes-du-Nord), Saint-Servan et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine); le Gouet, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord); le Trieuc, Guingamp (Côtes-du-Nord). Toutes ces petites rivières sont navigables dans leur partie inférieure, principalement au moyen de la marée.

Bassins de l'Elorn, de l'Aulne, de l'Odet, de l'Ellé, du Blavet et de la Vilaine.

Les bassins de l'Elorn et de l'Aulne ou de la rivière de Châteaulin, les plus occidentales des rivières navigables de France, occupent un triangle renfermé entre les montagnes d'Arrée, les montagnes Noires et l'Atlantique proprement dit, et comprennent une grande partie du département du FINISTERRE.

L'Elorn passe à Landernau et débouche, vers Brest, dans la rade de ce nom; l'Aulne baigne Châteaulin.

Les bassins du Blavet et de la Vilaine occupent, avec ceux de

l'Odet et de l'Ellé, la partie la plus septentrionale du versant du golfe de Gascogne; ils sont limités au N. par la chaîne Armoricaïne, et renferment à peu près les départements du MORBIHAN et d'ILLE-ET-VILAINE.

Le Blavet passe à Lorient (Morbihan), où il reçoit le Scorff; et la Vilaine, à Vitré, à Rennes (où elle reçoit l'Ille) et à Redon (Ille-et-Vilaine). Ces deux rivières offrent une importante navigation.

Bassin de la Loire.

La Loire, qui prend sa source dans le département de l'Ardèche, au Gerbier-des-Joncs, arrose les départements de la Haute-Loire et de la Loire, sépare ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, franchit le département de la Nièvre, qu'elle sépare ensuite de celui du Cher, et traverse enfin ceux du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Elle a deux grandes directions, d'abord du S. au N., jusque dans le département du Loiret, puis de l'E. à l'O. Son cours est d'environ 4430 kilomètres; il est généralement rapide, et la navigation y est difficile; les débordements de la Loire sont redoutables. Elle a pour affluents, à droite, le Furand ou Furens, l'Arroux, la Nièvre, le Maine, qui prend dans son cours supérieur le nom de Mayenne, et reçoit la Sarthe, grossie elle-même du Loir, — à gauche, l'Allier, le Loiret, remarquable par l'abondance de sa source; le Cher, grossi de l'Èvre; l'Indre, la Vienne, grossie de la Creuse; la Sèvre nantaise, et l'Achenau, qui sert d'écoulement au lac de Grand-Lieu. Le bassin de la Loire embrasse le centre et une grande partie de l'O. de la France; il est enveloppé à l'E. par les Cévennes; au N., par les montagnes du Morvan, le plateau de la forêt d'Orléans, les collines du Perche et de la Basse-Normandie; au S., par les montagnes de la Margeride, d'Auvergne, du Limousin et les collines du Poitou.

Les départements de ce bassin sont au nombre de dix-sept: huit traversés par le fleuve: la HAUTE-LOIRE, la LOIRE, la NIÈVRE, le LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, MAINE-ET-LOIRE, la LOIRE-INFÉRIEURE; — deux sur les tributaires de droite: la SARTHE et la MAYENNE; — sept sur les tributaires de gauche: l'ALLIER et le CHER, situés sur la rive même de la Loire; et le PUY-DE-DÔME, la CREUSE, l'INDRE, la HAUTE-VIENNE et la VIENNE, situés à quelque distance du fleuve.

Les villes principales placées vers la Loire sont: Le Puy (Haute-Loire); Roanne (Loire); Decize, Nevers et Cône (Nièvre); Briare, Gien, Orléans et Beaugency (Loiret); Blois (Loir-et-Cher); Amboise et Tours

(Indre-et-Loire); *Saumur* (Maine-et-Loire); *Ancenis*, *Nantes* et *Paimbœuf* (Loire-Inférieure).

Le Furand passe à *Saint-Etienne* (Loire); l'Arroux, à *Autun* (Saône-et-Loire); la Mayenne, continuée par le Maine, à *Mayenne*, à *Laval* et à *Château-Gontier* (Mayenne); à *Angers* (Maine-et-Loire); la Sarthe, à *Alençon* (Orne) et au *Mans* (Sarthe); le Loir, à *Châteaudun* (Eure-et-Loir), à *Vendôme* (Loir-et-Cher) et à *La Flèche* (Sarthe).

Vers l'Allier sont *Brioude* (Haute-Loire), *Issoire* (Puy-de-Dôme), *Vichy* et *Moulins* (Allier); — vers le Cher, *Saint-Amand-Montrond* et *Vierzon* (Cher); — sur l'Èvre, *Bourges*; — vers l'Indre, *La Châtre* et *Châteauroux* (Indre), *Loches* (Indre-et-Loire); — vers la Creuse, *Aubusson* et *Guéret* (Creuse), *Le Blanc* (Indre); — vers la Vienne, *Limoges* et *Rochechouart* (Haute-Vienne), *Confolens* (Charente), *Châtellerauld* (Vienne), *Chinon* (Indre-et-Loire).

La Loire est remontée par la marée jusqu'à Nantes; elle devient navigable un peu au-dessus de Roanne, et l'Allier, son plus grand affluent, le devient entre Brioude et Issoire. Tous les autres affluents cités sont navigables, excepté la Nièvre et le Furand.

Bassins du Lay, de la Sèvre niortaise et de la Charente.

Les *bassins du Lay* et de la *Sèvre niortaise*, deux petites rivières navigables, sont très-peu considérables et ne comprennent que les départements de la VENDÉE et des DEUX-SÈVRES. La Sèvre niortaise reçoit la *Vendée*, à droite; elle passe à *Niort* (Deux-Sèvres), et et la *Vendée*, à *Fontenay-le-Comte* (Vendée).

Le *bassin de la Charente*, rivière assez importante, qui offre une navigation avantageuse, est entouré par les montagnes du Limousin, les collines du Poitou et celles du Périgord et de la Saintonge; il contient deux départements: la CHARENTE et la CHARENTE-INFÉRIEURE. Cette rivière passe à *Civray* (Vienne), à *Ruffec*, à *Angoulême* et à *Cognac* (Charente), à *Saintes* et à *Rochefort* (Charente-Inférieure).

A ce bassin on peut rattacher celui de la *Seudre*, petite rivière navigable.

Bassin de la Garonne.

La *Garonne* a sa source dans la vallée d'Arran, en Espagne, entre en France après un cours de 50 kilomètres, parcourt les départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, et prend la forme d'un estuaire et en même temps le nom de *Gironde*, après avoir reçu la *Dordogne*; elle va se jeter dans le golfe de Gascogne, entre les pointes de la Coubre et de Grave, par

une large embouchure, au milieu de laquelle se trouve la tour de Cordouan. Son cours, long de 570 kilomètres, est généralement dirigé au N.-N.-O. Outre la Dordogne, elle reçoit, à droite, l'*Ariège*, le *Tarn*, grossi de l'*Aveyron*, et le *Lot*; à gauche, le *Gers* et la *Baise*.

La Dordogne, qui descend du mont Dore, dans le département du Puy-de-Dôme, parcourt les départements du *Cantal*, de la *Corrèze* et de la *Dordogne*; elle reçoit à droite la *Vézère*, grossie de la *Corrèze*, et l'*Ille*, grossie de la *Dronne*. La pointe qui s'avance à son confluent avec la Garonne se nomme *Bec d'Ambez*. Son cours est d'environ 430 kilomètres.

Le *bassin de la Garonne*, en y comprenant celui de la Dordogne, occupe une grande partie du S.-O. de la France; il est entouré au N. par les montagnes du Limousin et de l'Auvergne, à l'E. par les Cévennes, au S. par les Pyrénées. Les départements qui s'y trouvent sont: sur le cours de la Garonne, la HAUTE-GARONNE, TARN-ET-GARONNE, LOT-ET-GARONNE et la GIRONDE; — sur la Dordogne, le CANTAL, la CORRÈZE et la DORDOGNE; — sur les autres affluents de droite, l'ARIÈGE, le TARN, la LOZÈRE, l'AVEYRON et le LOT; — sur les affluents de gauche, le GERS.

La Garonne passe à *Muret* et à *Toulouse* (Haute-Garonne), près de *Castel-Sarrasin* (Tarn-et-Garonne); à *Agen*, à *Tonneins* et à *Marmande* (Lot-et-Garonne); à la *Réole* et à *Bordeaux* (Gironde). *Blaye* est sur la Gironde, dans le département de ce nom.

La Dordogne baigne *Bergerac* (Dordogne) et *Libourne* (Gironde); — la Corrèze, *Tulle* et *Brive* (Corrèze); — l'Ille, *Périgueux* (Dordogne); — l'Ariège, *Tarascon*, *Foix* et *Pamiers* (Ariège); — le Tarn, *Milhau* (Aveyron), *Alby* et *Gaillac* (Tarn), *Montauban* et *Moissac* (Tarn-et-Garonne); — l'Aveyron, *Rodez* et *Villefranche* (Aveyron); — le Lot, *Mende* (Lozère), *Espalion* (Aveyron), *Figeac* et *Cahors* (Lot), *Villeneuve-d'Agen* (Lot-et-Garonne); — le Gers, *Auch* et *Lectoure* (Gers); — la Baise, *Mirande*, *Condom* (Gers), et *Nérac* (Lot-et-Garonne).

La Garonne devient navigable à Cazères au-dessus de Muret; elle est rapide et d'une navigation difficile, de même que la Dordogne. La marée montante produit, en remontant la Gironde, une barre très-forte, nommée *mascaret*.

Tous les affluents indiqués sont navigables.

Bassin de l'Adour.

L'*Adour* descend des Pyrénées, coule d'abord au N. puis à l'O., et se jette dans le golfe de Gascogne à Bayonne. Il reçoit à droite la *Mi-*

douze, et à gauche le *Gave*¹ de Pau. Le **bassin de l'Adour** occupe l'extrémité S. O. de la France, et comprend les départements des HAUTES-PYRÉNÉES, des LANDES et des BASSES-PYRÉNÉES. Il baigne *Bagnères-de-Bigorre* et *Tarbes* (Hautes-Pyrénées); *Saint-Sever*, *Dax* et *Saint-Esprit* (Landes); *Bayonne* (Basses-Pyrénées).

La Midouze passe à *Mont-de-Marsan* (Landes); le Gave de Pau passe à *Pau* et à *Orthez* (Basses-Pyrénées). Ils sont navigables, ainsi que l'Adour.

Bassins du Tech, de la Tet, de la Gly, de l'Aude et de l'Hérault.

Les petits **bassins du Tech, de la Tet et de la Gly** sont à l'extrémité S. de la partie continentale de la France, entre les Corbières et les Pyrénées; on y trouve le département des PYRÉNÉES-ORIENTALES. *Cèret* est sur le Tech. *Prades* et *Perpignan* sont sur la Tet.

Le **bassin de l'Aude** s'étend entre les montagnes Noires et les Corbières. Le département de l'AUDE occupe ce bassin, et deux de ses villes principales, *Limoux* et *Carcassonne*, sont sur l'Aude.

Le **bassin de l'Hérault**, rivière qui se jette dans la Méditerranée, à l'O. de l'étang de Thau, est borné au N. par les Cévennes; il comprend à peu près le département de l'HÉRAULT. *Pézenas* et *Agde* sont sur cette rivière, qui est navigable sur un court espace.

Bassin du Rhône.

Le *Rhône* prend sa source en Suisse, forme le lac de Genève, sépare quelque temps la France de la Savoie, entre en France vers l'extrémité S. du mont Jura, et va se jeter dans le golfe du Lion, à l'O. de la plaine déserte de la Crau et de l'étang de Berre, par quatre embouchures, dont la plus orientale et la plus considérable s'appelle le *Grand-Rhône*; la seconde, aussi à l'E., est le *Vieux-Rhône*; celles de l'O. sont le *Petit-Rhône* et le *Rhône-Mort*. Le delta renfermé entre ces divers bras se nomme *Camargue*; il a de beaux pâturages, et renferme l'étang de Valcarès.

Le Rhône suit deux directions distinctes : il coule d'abord à l'O., jusqu'à Lyon; ensuite au S. Ses affluents principaux sont : à droite, l'*Ain*, dans lequel s'écoule le lac de *Nantua*; la *Saône*, grossie elle-même de l'*Ouche* et du *Doubs*; l'*Ardèche* et le *Gard* ou *Gardon*; — à gauche, l'*Isère*, la *Drôme* et la *Durance*.

Le **bassin du Rhône**, dont celui de la Saône est une partie considérable, occupe l'E. et le S.-E. de la France; il est enveloppé

1. *Gave*, dans le Béarn, signifie rivière.

par les Alpes, à l'E.; le Jorat (en Suisse), le Jura, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, le plateau de Langres, au N.; la Côte d'Or et les Cévennes, à l'O. Il s'y trouve quinze départements : huit baignés par le fleuve : quatre à droite, l'*AIN*, le *RHÔNE*, l'*ARDÈCHE* et le *GARD*; — quatre à gauche : l'*ISÈRE*, la *DRÔME*, *VAUCLUSE* et les *BOUCHES-DU-RHÔNE*; — cinq dans le bassin de la Saône : le *JURA*, le *DOUBS*, la *HAUTE-SAÔNE*, la *CÔTE-D'OR* et *SAÔNE-ET-LOIRE*; — deux dans le bassin de la Durance : les *HAUTES-ALPES* et les *BASSES-ALPES*.

Après *Lyon*, placée au confluent du Rhône et de la Saône, les villes principales baignées en France par ce fleuve sont : *Vienne* (Isère), *Tournon* (Ardèche), *Valence* (Drôme), *Viviers* (Ardèche), *Avignon* (Vaucluse), *Beaucaire* (Gard), *Tarascon* et *Arles* (Bouches-du-Rhône).

La Saône passe à *Gray* (Haute-Saône), à *Auxonne* (Côte-d'Or), à *Chalon*, à *Tournus* et à *Mâcon* (Saône-et-Loire), à *Villefranche* (Rhône), et à *Trévoux* (Ain); — l'*Ouche* passe à *Dijon* (Côte-d'Or); — le *Doubs*, à *Pontarlier*, *Baume-les-Dames* et *Besançon* (Doubs), à *Dôle* (Jura); — le *Gard*, à *Alais* et près de *Nîmes* (Gard); — l'*Isère*, à *Grenoble* et à *Saint-Marcellin* (Isère), à *Romans* (Drôme); — la *Durance* à *Briançon* et à *Embrun* (Hautes-Alpes), à *Sisteron* (Basses-Alpes).

Le cours du Rhône est de 842 kilomètres; il est extrêmement rapide, et offre une navigation difficile et dangereuse. Sa navigation n'est importante qu'à partir de Lyon; celle de la Saône, rivière très-paisible, et l'une des plus considérables de France (430 kilomètres de cours), commence à Gray. L'Isère est navigable aussi; la Durance, ne l'est pas, à cause de son impétuosité.

Bassins de l'Argens et du Var.

Les petits **bassins de l'Argens et du Var**, enveloppés au N. par les Alpes, comprennent le département du Var, situé à l'angle S. E. de la France.

Corse.

L'île de CORSE forme le département le plus méridional de la France. Elle est partagée en deux versants par la chaîne de hautes montagnes qui la parcourt, du N. au S., depuis le cap Corse jusqu'aux Bouches de Bonifacio; le versant oriental de l'île est incliné vers la mer Tyrrhénienne; entre autres torrents, on y voit couler le *Golo* et le *Tavignano*. — Le versant de l'O., incliné vers la Méditerranée proprement dite, est arrosé par le *Liamone* et le *Valinco*.

Il y a en France 422 fleuves ou rivières navigables ou flottables. Le

développement de leur cours flottable est de 3 209 220 mètres, et celui de leur cours navigable, de 7 826 520 mètres.

Principaux canaux ; mers et cours d'eau qu'ils mettent en communication.

Le canal de *Saint-Quentin*, continué par le canal *Crozat*, unit l'Escaut à la Somme et à l'Oise. Le canal de *Manicamp* à *Chaunoy* longe l'Oise, à la suite du canal *Crozat*. Le canal de la *Somme* longe ou prend le cours de la rivière de ce nom.

Le canal des *Ardennes* joint l'Aine à la Meuse ; le canal de l'*Aine* à la *Marne* en est comme la continuation ; le canal de la *Sambre* unit cette rivière à l'Oise.

Le canal de l'*Ourcq*, continué par le bassin de la *Villette* et le canal *Saint-Martin*, amène à Paris les eaux de l'*Ourcq*. Le canal de *Saint-Denis* se rattache au canal de l'*Ourcq*, et l'unit à la *Seine*.

La *Seine* et la *Loire* sont réunies par le canal du *Loing*, et par ceux d'*Orléans* et de *Briare*, qui en sont deux bifurcations.

Le canal de *Bourgogne* s'étend de l'*Yonne* à la *Saône* ; le canal du *Rhône* au *Rhin*, ou de l'*Est*, en est, en quelque sorte, une continuation, et va rejoindre le *Rhin*. Remarquons aussi le canal de la *Marne* au *Rhin*.

Le canal *latéral de la Loire* longe la rive gauche du fleuve de ce nom, depuis le canal de *Briare* jusqu'à celui du *Centre* ; le canal de *Roanne* en est la continuation méridionale. Le canal du *Berri* unit le cours supérieur et le cours moyen du *Cher* à la *Loire*.

Le canal du *Centre* unit la *Loire* à la *Saône* ; le canal du *Nivernais*, la *Loire* à l'*Yonne*.

Le canal de *Nantes* à *Brest* est le plus remarquable de l'ouest de la France. Le canal d'*Ille-et-Rance* joint l'*Ille* à la *Rance*.

Le canal du *Languedoc*, du *Midi* ou des *Deux-Mers* s'étend de la *Garonne* à l'étang de *Thau*. Il est continué par le canal des *Etangs*, et celui-ci l'est par le canal de la *Radelle*, puis par le canal de *Beaucaire*, qui aboutit au *Rhône*. Au canal du *Midi* se rattachent le canal de la *Roubine de Narbonne*, qui passe à *Narbonne* et se termine à la *Méditerranée*, vers la *Nouvelle* ; et la *Grande-Roubine d'Aigues-Mortes*, qui va d'*Aigues-Mortes* à la mer. Le canal d'*Arles* à *Bouc* unit *Arles* à la *Méditerranée*. A ce canal se joint celui de *Craponne*, qui va rejoindre la *Durance*.

Le canal de *Givors*, destiné au transport des charbons, se termine dans le *Rhône* au sud de *Lyon*.

Le canal de la *Rochelle* s'étend du port de ce nom à la *Sèvre niortaise*. Le canal de *Brouage* va de la *Charente* à *Brouage*, sur l'océan. On a commencé le canal *latéral de la Garonne*, vers le cours

moyen de cette rivière, de *Toulouse* (*Haute-Garonne*) à *Castets* (*Gironde*).

La longueur totale des canaux de la France présente un développement d'environ 5000 kilomètres.

Principaux chemins de fer.

Paris est le centre des chemins de fer français. Sept lignes en partent :

1° Le CHEMIN DU NORD se dirige sur *Amiens*, *Arras* et *Douai* ; là, le chemin se divise en deux embranchements : l'un sur *Valenciennes*, d'où il passe en Belgique pour se rendre à *Mons*, à *Bruxelles* et à *Malines*, centre des chemins de fer belges ; — l'autre va à *Lille*, entre aussi en Belgique, passe à *Gand*, et arrive à *Malines*, d'où une ligne importante va rejoindre, par *Liège*, les chemins de fer d'Allemagne, en touchant *Aix-la-Chapelle* et *Cologne*. — A *Amiens*, naît sur la gauche un embranchement qui se dirige sur *Abbeville* et *Boulogne*, où il se termine en face du port anglais de *Folkstone* ; c'est la voie qui met le plus directement *Paris* en communication avec *Londres*. — A *Lille*, un embranchement se porte à l'ouest, sur *Hazebrouck* ; de là deux chemins, qui se dirigent, l'un sur *Dunkerque*, l'autre sur *Calais*, en face du port anglais de *Douvres*. — A *Creil*, commence un embranchement sur *Compiègne* et *Saint-Quentin*, destiné à être relié par la suite au chemin belge de *Charleroi* à la frontière de France, d'une part, et au chemin de *Valenciennes*, de l'autre.

2° Le CHEMIN DE ROUEN ET DU HAVRE envoie, près de *Rouen*, au nord, un embranchement sur *Dieppe* ; — près de *Paris*, il s'en sépare, par la gauche, un chemin qui se rend à *Saint-Germain*, et un autre qui se rend à *Versailles*, avec le surnom de chemin de la rive droite ; par la droite, il se détache un chemin sur *Argenteuil*. — Un embranchement devra se porter sur *Evreux*, *Caen* et *Cherbourg* ; un autre sur *Fécamp*.

3° Le CHEMIN DE VERSAILLES (*rive gauche*) commence, à *Paris*, à gauche de la *Seine*, et se joint, à *Versailles*, au chemin de la rive droite, pour former avec lui le CHEMIN DE L'OUEST ; celui-ci ne va encore que jusqu'à *Mans*, en passant par *Chartres*, mais devra se prolonger jusqu'à *Brest*, en passant par *Rennes*, et il projettera un embranchement sur le chemin d'*Evreux* à *Cherbourg*.

Une branche de ce chemin passera par *Alençon*.

4° Le CHEMIN DE SCEAUX ET D'ORSAY est peu étendu.

5° Le CHEMIN D'ORLÉANS est continué, d'une part, par le CHEMIN DE TOURS ET BORDEAUX, et, de l'autre, par le CHEMIN DU CENTRE. — Un embranchement se sépare du chemin d'*Orléans* pour se rendre à

Corbeil. — Le chemin d'Orléans à Bordeaux passe par Blois, Tours, Poitiers, Angoulême. — De Bordeaux un chemin conduit à *La Teste*. — D'autres lignes doivent unir *Bordeaux* à *Cette*, d'une part, et à *Bayonne*, de l'autre. — De Tours, une ligne se porte sur *Nantes*, par *Angers*, une autre ira de *Nantes* à *Brest*. — Le chemin du Centre va d'Orléans à *Nevers* et *Moulins*, par *Vierzon* et *Bourges*, et doit continuer jusqu'à *Clermont*, en envoyant un embranchement sur *Roanne*. — De ce chemin se sépare, à *Vierzon*, un embranchement qui va à *Châteauroux* et qui se prolongera sur *Limoges*.

6° Le CHEMIN DE PARIS A LYON ET A MARSEILLE passe à *Melun*, à *Montereau*, d'où il envoie un embranchement sur *Troyes*; à *Sens*, à *Tonnerre*, à *Dijon*, à *Chalon-sur-Saône*, à *Mâcon*. — Un chemin, le plus ancien de France, unit *Lyon* à *Saint-Étienne*; un autre va de *Saint-Étienne* à *Roanne*, et projette un embranchement sur *Montbrison*. — De *Lyon*, le chemin longera le Rhône jusqu'à *Valence*, en envoyant un embranchement à *Grenoble*; sa continuation va déjà de *Valence* à *Avignon*, et d'*Avignon* à *Marseille*, par *Tarascon* et *Arles*, en projetant un embranchement sur *Aix*, et forme l'extrémité méridionale de cette longue et magnifique voie qui parcourra la France entière, depuis la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée. — *Genève* sera unie à cette ligne. — Le chemin d'*Avignon* à *Marseille* envoie, à la hauteur de *Beaucaire*, un embranchement qui se rend à *Nîmes*; de cette ville partent deux branches sur *Alais* et la *Grand-Combe*, d'une part, et sur *Montpellier* et *Cette*, de l'autre. La ligne de *Cette* à *Bordeaux* passera par *Carcassonne* et *Toulouse*, en envoyant un embranchement de *Narbonne* à *Perpignan*.

7° Le CHEMIN DE STRASBOURG OU DE L'EST passe par *Meaux*, *Châlons-sur-Marne*, *Bar-le-Duc*, *Nancy*, *Sarrebourg* et *Saverne*. Il envoie, près de *Nancy*, un embranchement qui se porte sur *Metz* et *Forbach* et se relie avec les chemins de la Prusse et de la Bavière rhénanes. — De *Strasbourg*, un chemin se rend à *Bâle*, par *Colmar* et *Mulhouse*, avec un embranchement de *Mulhouse* à *Thann*; un chemin allemand, parallèle à celui-ci, et longeant la rive droite du Rhin, de *Carlsruhe* à *Bâle*, envoie un embranchement sur *Kehl*, près de *Strasbourg*. — *Mulhouse* doit être reliée à *Dijon* par un chemin qui passera à *Gray* et à *Auxonne*.

On donne le nom de *Grand-Central* à un ensemble de chemins projetés qui devra unir *Bordeaux* à *Lyon*, en se rattachant au chemin de fer de *Saint-Étienne*.

Il faut ajouter à tous ces chemins le *chemin de ceinture de Paris*, qui relie entre elles les grandes lignes qui partent de cette ville.

Division de la France en provinces et en départements; concordance des deux divisions.

Anciennes provinces de France; leur situation; leurs capitales.

Avant la révolution de 1789, la France était divisée géographiquement en 36 provinces principales; la véritable division politique ne consistait cependant qu'en 31 gouvernements généraux militaires, parce que six de ces provinces, la *Picardie*, l'*Artois*, la *Saintonge*, l'*Angoumois*, la *Guienne* et la *Gascogne*, ne formaient que trois gouvernements, ceux de *Picardie-et-Artois*, de *Saintonge-et-Angoumois*, de *Guienne-et-Gascogne*, et que deux autres provinces, l'*État d'Avignon* et la *Corse*, n'étaient pas comptées dans cette division générale en gouvernements.

Sur le VERSANT DE LA MER DU NORD, on trouve quatre anciennes provinces: l'*Alsace*, à l'est, entre les Vosges et le Rhin, capitale *Strasbourg*; — la *Lorraine*, située au N.-E., dans les bassins de la Moselle et de la Meuse, et formant avec le *Barrois* le gouvernement de *Lorraine-et-Barrois*, capitale *Nancy*; — la *Flandre*, à l'extrémité N. de la France, capitale *Lille*; — et l'*Artois*, aussi au N., capitale *Arras*.

Le VERSANT DE LA MANCHE en comprend également quatre: la *Picardie*, au N., dans le bassin de la Somme, ayant pour capitale *Amiens*, et formant, avec l'*Artois*, le gouvernement général de *Picardie-et-Artois*, dont *Amiens* était aussi la capitale; — la *Champagne*, à l'E., qui avait pour capitale *Troyes*, et qui était désignée dans la division politique sous le nom de gouvernement de *Champagne-et-Brie*; — l'*Ile-de-France*, au milieu, capitale *Paris*; — la *Normandie*, à l'O., sur la mer, capitale *Rouen*. Ces trois dernières provinces appartiennent au bassin de la Seine.

Une grande province, à l'extrémité occidentale de la France, est à la fois sur le VERSANT DU GOLFE DE GASCOGNE, sur celui DE LA MANCHE et sur l'Océan ATLANTIQUE PROPREMENT DIT: c'est la *Bretagne*, capitale *Rennes*.

Dix-huit provinces appartiennent au VERSANT DU GOLFE DE GASCOGNE.

Dans ce nombre, onze se trouvent dans le bassin de la Loire: 1° sur les rives de ce fleuve, le *Bourbonnais*, capitale *Moulins*; — le *Nivernais*, capitale *Nevers*; — le *Berri*, capitale *Bourges*; — l'*Orléanais*, capitale *Orléans*; — la *Touraine*, capitale *Tours*; — l'*Angoumois*, capitale *Angers*; — 2° à quelque distance de la Loire, à droite, le *Maine*, capitale le *Mans*; — et, à gauche, l'*Auvergne*, capitale *Cler-*